



## FICHE DE DONNEES DE SECURITE RESTORE R1

### 1 IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION ET DE LA SOCIETE/L'ENTREPRISE

NOM DU PRODUIT	RESTORE R1
NO DE PRODUIT :	366
UTILISATION	Produit à polir
DISTRIBUTEUR	Autosmart International Ltd Lynn Lane, Shenstone, nr Lichfield Staffordshire. WS14 0DH England www.autosmartinternational.com Tel: +44 (0) 1543 481616 (09:00 - 17:00) Fax: +44 (0) 1543 481549 (09:00 - 17:00) info@autosmartinternational.com
NUMÉRO DE TÉLÉPHONE EN CAS D'URGENCE	Mob: +44 (0) 7808 971321 (24hrs) Tel: +44 (0) 1543 481616 (09:00 - 17:00) Fax: +44 (0) 1543 481549 (09:00 - 17:00)

### 2 IDENTIFICATION DES DANGERS

Non considéré comme dangereux pour la santé ou l'environnement selon la législation en vigueur.

### 3 COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Appellation	No EC :	No. CAS	Contenu	Classification
LIQUID PARAFFIN	232-455-8	8042-47-5	5-10%	-
ODOURLESS KEROSENE	265-149-8	64742-47-8	30-60%	Xn;R65. R66.

Le texte intégral pour toutes les phrases R est présenté dans la rubrique 16.

### 4 PREMIERS SECOURS

#### INHALATION

Emmener immédiatement à l'air frais la personne exposée. Consulter un médecin si les troubles persistent.

#### INGESTION

NE PAS FAIRE VOMIR ! Rincer soigneusement la bouche. Boire beaucoup d'eau. Consulter immédiatement un médecin ! En cas de vomissement, garder la tête basse pour éviter une pénétration du contenu de l'estomac dans les poumons.

#### CONTACT AVEC LA PEAU

Laver la peau avec de l'eau et du savon. Utiliser une lotion adéquate pour rétablir l'humidité de la peau. Consulter un médecin si les troubles persistent.

#### CONTACT AVEC LES YEUX

Prendre soin d'enlever les lentilles de contact des yeux avant de rincer. Rincer immédiatement les yeux avec de l'eau. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si les troubles persistent.

### 5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

#### MOYENS D'EXTINCTION

Ce produit est ininflammable. Choisir le moyen d'extinction d'incendie en tenant compte d'autres produits chimiques éventuels.

#### RISQUES PARTICULIERS

Oxydes de : Carbone.

### 6 MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

**RESTORE R1****PRÉCAUTIONS INDIVIDUELLES**

Pour informations sur la protection individuelle, voir la rubrique 8.

**PRÉCAUTIONS POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT**

Ne pas rejeter à l'égout, dans l'environnement terrestre ou dans les cours d'eau.

**MÉTHODES DE NETTOYAGE**

Ne pas contaminer les sources d'eau ou les égouts. Recueillir la matière déversée en récipients, bien sceller et livrer pour élimination selon la réglementation locale. Nettoyer le lieu avec beaucoup d'eau. Faire attention aux surfaces qui peuvent devenir glissantes.

**7 MANIPULATION ET STOCKAGE****PRÉCAUTIONS D'USAGE**

Faire très attention de ne pas renverser la matière et éviter du contact avec la peau et les yeux. Éviter l'inhalation de vapeurs. Émission de vapeurs des solvants pendant l'application et le séchage.

**PRÉCAUTIONS DE STOCKAGE**

Conserver dans l'emballage d'origine à fermeture étanche et dans un endroit sec et frais.

**8 CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**

Appellation	NORME	LT - ppm	LT - mg/m3	ST - ppm	ST - mg/m3
LIQUID PARAFFIN	WEL		5 mg/m3		10 mg/m3
ODOURLESS KEROSENE			1000 mg/m3		

**DESCRIPTION DES INGRÉDIENTS**

ASS = Limites d'exposition Suédoises.

**ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION****CONDITIONS D'UTILISATION**

Assurer l'accès à une douche oculaire.

**MESURES D'INGÉNIERIE**

Pas d'exigences de ventilation spécifiques mais ce produit ne doit pas être utilisé dans un espace confiné sans une ventilation adéquate.

**PROTECTION RESPIRATOIRE**

Pas de recommandation spécifique notée mais une protection respiratoire doit être utilisée si le niveau général excède la valeur limite d'exposition professionnelle permise (VLEP). En cas de ventilation insuffisante ou de risque d'inhalation de vapeurs, porter un appareil respiratoire approprié à filtre combiné (type A2/P2).

**PROTECTION DES MAINS**

Porter des gants de protection en : Nitrile. Polychlorure de vinyle (PVC). Trouver le gant le plus approprié en concertation avec le fournisseur des gants qui peut indiquer le délai de rupture de la matière constitutive du gant.

**PROTECTION DES YEUX**

Porter des lunettes de sécurité approuvées si une exposition oculaire est raisonnablement probable.

**AUTRES MESURES DE PROTECTION**

Assurer l'accès à une douche oculaire.

**MESURES D'HYGIÈNE**

NE PAS FUMER DANS LA ZONE DE TRAVAIL ! Se laver après le travail et avant de manger, de fumer et avant d'aller aux toilettes. Se laver rapidement en cas de contact avec la peau ou contamination de la peau. Enlever promptement tout vêtement contaminé. Utiliser une crème mains appropriée pour éviter un dessèchement de la peau. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation.

**9 PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

ASPECT	Visqueux Liquide		
COULEUR	Blanc		
ODEUR	Légère (ou faible).		
SOLUBILITÉ	Insoluble dans l'eau Miscible avec l'eau.		
DENSITÉ RELATIVE	ca.1.070 (20°C)	POINT D'ÉCLAIR (°C)	> 62 CF (Creuset fermé).

**RESTORE R1****10 STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ****STABILITÉ**

Stable à température normale et l'emploi recommandé.

**CONDITIONS À ÉVITER**

Éviter les températures excessives pendant de longues périodes.

**PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX**

Un feu créé : Monoxyde de carbone (CO). Dioxyde de carbone (CO2).

**11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES****INFORMATIONS GÉNÉRALES**

Ce produit a une faible toxicité. Seuls de grandes quantités peuvent avoir un effet néfaste sur la santé humaine.

**INHALATION**

Pas de mises en garde spécifiques pour la santé.

**INGESTION**

Peut causer des gênes en cas d'ingestion.

**CONTACT AVEC LA PEAU**

Peut entraîner une délipidation de la peau, mais n'est pas irritant.

**CONTACT AVEC LES YEUX**

Pas de mises en garde spécifiques pour la santé.

**SYMPTÔMES**

Pas de symptômes spécifiques notés, mais le produit chimique peut néanmoins avoir des effets néfastes sur la santé en général ou sur certaines personnes.

**12 INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES****ÉCOTOXICITÉ**

Aucun effet nocif connu pour l'environnement aquatique.

**13 CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION****MÉTHODES D'ÉLIMINATION**

Éliminer les rejets et déchets conformément aux règlements municipaux. Empêcher l'écoulement dans l'égout, les cours d'eau ou dans le sol.

**14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

NO. UN ROUTE	0	CLASSIFICATION ADR	Non dangereux d'après l'ADR.
--------------	---	--------------------	------------------------------

**15 INFORMATIONS RELATIVES A LA REGLEMENTATION****PHRASES DE RISQUE**

NC	Non classé.
----	-------------

**CONSEILS DE PRUDENCE**

S23	Ne pas respirer les vapeurs/aérosols.
S26	En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
S37	Porter des gants appropriés.
S51	Utiliser seulement dans les zones bien ventilées.
P13	Fiche de donnée de sécurité disponible sur demande pour les professionnels.

**16 AUTRES INFORMATIONS****INFORMATIONS GÉNÉRALES**

Cette matière doit seulement être manipulée par du personnel instruit.

DATE DE RÉVISION	05/11/2007
------------------	------------

## RESTORE R1

NO DE REV. /REEMPL. FDS 1  
GÉNÉRÉE LE

PHRASES - R (TEXTE INTÉGRAL)

R65 Nocif : peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

R66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

### AVIS DE NON-RESPONSABILITÉ

Ces informations concernent uniquement la matière spécifique et ne s'appliquent pas si la matière est utilisée en combinaison avec d'autres matières ou dans d'autres procédés. Les informations sont, au mieux de nos connaissances, correctes et exactes à la date indiquée. Toutefois, aucune garanties ou représentations ne sont données quant à l'exactitude, la fiabilité ou la complétude de ces informations. Il est à la responsabilité de l'utilisateur de conclure si les informations sont applicables pour une certaine utilisation.